

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



الوزارة الأممية العامة للحكومة
Ministère Secrétariat Général du Gouvernement
تأشيرة تشريع
II VISA LEGISLATION

Visa : D.G.L.T.E.J.O

Loi n° 2024-015 /P.R/ abrogeant et remplaçant certaines dispositions de l'ordonnance n° 2005-006 du 29 septembre 2005, modifiée, portant institution d'un régime d'assurance maladie

L'Assemblée Nationale a adopté ;
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier : Les dispositions de l'article 28 de l'ordonnance n° 2005-006 du 29 septembre 2005, modifiée, portant institution d'un régime d'assurance maladie sont modifiées et remplacées ainsi qu'il suit :

Article 28 (nouveau) : Les ayants droit de l'assuré décédé qui ne bénéficient d'aucun régime d'assurance maladie, à quelque titre que ce soit, continuent de bénéficier, pendant une période de deux années, des prestations de l'organisme gestionnaire.

Le veuf ou la veuve titulaire d'un droit à pension de réversion et leurs ayants droit continuent, sauf dans le cas ci-dessous, de bénéficier des prestations du régime d'assurance maladie géré par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

Le veuf ou la veuve pensionné (e), qui perd sa pension de réversion pour remariage, est automatiquement radié ainsi que ses ayants droit de la liste des bénéficiaires du régime de l'assurance maladie.

Article 2 : Sont abrogés toutes les dispositions antérieures contraires à la présente loi.

Article 3 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat et publiée au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

15 FEV 2024

Fait à Nouakchott, le.....

Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI



A blue circular official seal of the Prime Minister of Mauritania is partially visible behind the signature. The seal contains the text 'الجمهورية الإسلامية الموريتانية' (Islamic Republic of Mauritania) and 'الوزير الأول' (Prime Minister). The signature is a stylized black ink mark.

Le Premier Ministre
Mohamed OULD BILAL MESSOUD



A blue circular official seal of the Prime Minister of Mauritania is partially visible behind the signature. The seal contains the text 'الجمهورية الإسلامية الموريتانية' (Islamic Republic of Mauritania) and 'الوزير الأول' (Prime Minister). The signature is a stylized blue ink mark.

La Ministre de la Santé
Naha Mint Hamdi OULD MOUKNASS



A blue circular official seal of the Ministry of Health of Mauritania is partially visible behind the signature. The seal contains the text 'الجمهورية الإسلامية الموريتانية' (Islamic Republic of Mauritania) and 'الوزارة - الصحة' (Ministry - Health). The signature is a stylized blue ink mark.